

LA
LETTRE 
DE **megève**



ACCUEIL DES FAMILLES

AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

CULTURE

OPTIMISATION DE LA MÉDIATHÈQUE

DENEIGEMENT

MODE D'EMPLOI

LE PALAIS

DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES

SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE SOCIAL MÉMOIRE
TRAVAUX URBANISME INTERCO SPORT TOURISME ENVIRONNEMENT

04

GRANDE CRÈCHE



08

LE PALAIS



- 04 GRANDE CRÈCHE
- 06 L'ESPRIT FAMILLE
- 07 CRÈCHE TOURISTIQUE
- 08 AMÉLIORATIONS AU PALAIS
- 10 MÉDIATHÈQUE
- 12 DÉNEIGEMENT : MODE D'EMPLOI
- 14 CHARTE DES TERRASSES
- 16 TRAVAUX DE L'ÉGLISE
- 18 LE POINT SUR LES CHANTIERS
- 20 CHIFFRE DE POPULATION
- 21 SUCCÈS DES APRÈS-MIDI BLEUS
- 22 VIE LOCALE
- 26 RETOUR SUR LA FIN D'ANNÉE
- 27 COMMÉMORATIONS
- 28 ÉTAT CIVIL
- 29 VIE POLITIQUE
- 30 PRATIQUE

LA LETTRE DE MEGÈVE BULLETIN MUNICIPAL N°34

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (cabinet du Maire)

RÉDACTION : Alexandra Collomb (service communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Cécilia Granger (service communication)

IMPRESSION : Esope

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Christophe Bougault-Grosset, DDD, Arnaud Lesueur, Le Dauphiné Libéré, Tema Architectes, David Machet, Studio Cap Photo, Zoom/L. Salino, DR.

LABELS



ÉDITO

Nous avons de la chance de vivre à Megève !

Pour ce premier numéro de l'année 2018, je reprendrai les termes de ma conclusion prononcés lors de la cérémonie des vœux à la population, oui, nous avons de la chance de vivre à Megève !

Ensemble, il est important de prendre conscience que cette qualité de vie est précieuse et nous nous devons de la préserver.

Le chiffre prometteur de 3 356 habitants de la dernière campagne de recensement me laisse à penser que nous restons nombreux à porter les mêmes valeurs.

Maintenir notre population locale est un engagement de tous les jours à intégrer lors de chacune de nos prises de décisions sur un territoire touristique où l'impact de la spéculation foncière pèse, où la concurrence gronde à nos portes, où les besoins des administrés s'amplifient. Cet engagement, je l'ai pris avec vous, pour vous, pour que Megève demeure une collectivité attractive et compétitive, mais aussi, un lieu de vie où il fait bon vivre.

Mes promesses de campagne étaient nombreuses et avec l'équipe municipale nous nous sommes attelés à les concrétiser. Soyez convaincus, qu'à mi-chemin, le développement de Megève et le maintien de nos services publics restent pour nous plus qu'une volonté politique.



Je reste déterminée à œuvrer pour mon village et ses habitants. Nos projets sont encore nombreux et notre volonté reste intacte.

Restez à votre écoute est une de mes priorités. Venez participez à nos réunions publiques afin de partager nos idées pour faire vivre nos projets et imaginer ensemble l'avenir de notre village.

Malgré les contraintes de plus en plus importantes, forts de votre confiance, nous continuerons à garder le cap en poursuivant les actions entreprises depuis 2014 au service de Megève.

Que 2018 soit pour vous une belle et heureuse année.

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

DISTRIBUTION PERTURBÉE DE LA LETTRE DE MEGÈVE

La distribution de la Lettre de Megève n°33 a connu des perturbations. Les services de La Poste, que la Commune a missionnés pour une distribution «boîte à boîte», ont connu un dysfonctionnement qui n'a pas permis une distribution optimale. Un tiré à part du bilan de mi-mandat a été mis à disposition lors des Vœux à la population et la Commune met tout en œuvre pour trouver une solution pérenne qui assurera, pour tous, la bonne réception du document. Notez-le : La Lettre de Megève est systématiquement mise en place dans un présentoir, sous le porche de la Mairie mais aussi à l'accueil. Vous pouvez également le consulter sur notre site www.megeve.fr rubrique « Publications ».

GRANDE CRÈCHE

L'ACCUEIL DES FAMILLES AMÉLIORÉ DÈS 2018



CATHERINE JULLIEN- BRÈCHES

Maire de Megève

Des travaux vont débuter, en janvier, à la Grande Crèche. Ils permettront d'améliorer l'accueil des familles, mais aussi les conditions de travail des agents et de sécuriser davantage le bâtiment.

Après les travaux d'amélioration des salles de la Grande Crèche en 2015, les élus ont décidé de lancer une restructuration globale du bâtiment.

« Ce projet a un quadruple intérêt : rendre le bâtiment complètement accessible aux personnes à mobilité réduite, renforcer la sécurité des accès, répondre aux dernières normes de la Direction départementale de protection des populations (DDPP) et améliorer les conditions de travail de nos agents », détaille Nadia Arnod-Prin, maire-adjoint en charge de l'enfance. D'un montant de 430 000 euros, ces travaux sont financés par la Commune avec des subventions de la Caisse d'allocations familiales et du Fonds de soutien de développement des territoires.

UN ASCENSEUR CRÉÉ

La première phase du chantier consiste en l'aménagement dans le bâtiment qui sert aujourd'hui de garage et de lieu de stockage de deux bureaux, dont un sera adapté pour recevoir les visites médicales, comme le recommande la Protection maternelle infantile.

Dans un 2^e temps, l'entrée de l'actuel bâtiment sera réaménagée pour y créer deux bureaux : un open space et un bureau individuel. Une salle de réunion, qui pourra être utilisée comme salle de repos, sera également créée, ainsi que des vestiaires.

UN SAS ENTRE LA CUISINE ET LA SALLE DE REPAS

Dans la 3^e phase, un sas entre les deux bâtiments sera créé. « En plus de l'ascenseur qui desservira les différents étages du bâtiment, une nouvelle entrée sera réalisée, davantage sécurisée », détaille l'élue.

À l'issue des travaux, l'entrée des familles ne se fera plus côté route, mais côté cour, l'accès sera fermé et sécurisé par un visiophone.

Enfin, le passage des repas, entre la cuisine et la salle, sera réalisé sans passage par l'extérieur contrairement à aujourd'hui, grâce à la création d'un SAS. Il améliorera ainsi le respect des normes d'hygiène alimentaire préconisées par la DDPP. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2018.



UNE FERMETURE DE SERVICE RÉDUITE

Les travaux de la Grande Crèche vont commencer en janvier pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Pour le bon déroulement du chantier, le multi-accueil et la micro-crèche seront fermés pendant les vacances de Pâques, du 9 au 22 avril. Les travaux devraient être terminés pour septembre 2018.



UNE NOUVELLE BASE DE LOISIRS

Balancoires, tourniquets, structure de cordes, toboggans, jeux... Les enfants de 2 à 12 ans vont bien s'amuser dans la nouvelle base de loisirs qui va être aménagée derrière la Grande crèche. Les travaux, d'un budget de 360 000 euros, vont débiter mi-mai pour une mise en service à l'automne.

La thématique principale est le jardin oriental zen, caractérisé par la création d'une rivière sèche, d'un jardin minéral, de ponts japonais. Un aménagement paysager sera réalisé. L'ensemble est esthétiquement adapté à l'environnement montagnard. Une aire de pique-nique sera également aménagée, ainsi que des bancs et des toilettes autonettoyantes.

LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AJUSTÉS

À compter de janvier 2018, la Commune de Megève uniformise les tarifs en Accueil de Loisirs pour l'ensemble de ses usagers, qu'ils soient travailleurs ou domiciliés sur la commune. Ce tarif unique est compris entre 16 € et 30,25 € pour une journée avec un repas. À noter : la Commune finance 60% du fonctionnement de Meg'loisirs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

PARTICIPATIONS MOYENNES

POUR UNE HEURE EN PÉRISCOLAIRE

(tout confondu matin, midi, TAP ou soir)

$$\begin{array}{ccccccc} \text{FAMILLE} & & \text{COMMUNE} & & \text{CAF} & & \text{COÛT} \\ 0,35 \text{ €} & + & 2,47 \text{ €} & + & 0,53 \text{ €} & = & 3,35 \text{ €} \end{array}$$

À compter du 1^{er} janvier 2018, la participation des familles passe d'un plancher de 1,25 € à 1,30 €.



MARIKA BUCHET

POUR UN REPAS EN RESTAURATION SCOLAIRE

(tout confondu primaires et collèges)

$$\begin{array}{ccccccc} \text{FAMILLE} & & \text{COMMUNE} & & \text{CONSEIL RÉGIONAL*} & & \text{COÛT} \\ 4,54 \text{ €} & + & 1,27 \text{ €} & + & 0,87 \text{ €} & = & 6,68 \text{ €} \end{array}$$

Afin de faciliter la vie des familles qui ont besoin d'un mode de garde le mercredi après-midi, les tarifs sont revus à la baisse, facturés de 7 € à 14 € suivant le quotient familial.

La grille tarifaire des repas du mercredi sera la même que celle de la restauration scolaire 3,55 € pour un résident et 6,55 € pour un extérieur.

*Collège public

TÉMOIGNAGES

« Je suis maman d'une petite Adèle. J'amène tous les jours ma fille à la crèche de Megève, elle est dans le groupe des Malins. Je suis pour la réalisation d'un ascenseur dans les locaux de la Grande Crèche. L'hiver dernier, j'ai été victime d'un accident de ski. Comme je me déplaçais avec des béquilles, je ne pouvais pas aller chercher moi-même ma fille dans son groupe, car les salles sont situées au 1^{er} étage du bâtiment. »



ELSA, MAMAN D'ADÈLE

« Nous remercions la municipalité de rénover et d'aménager les locaux de la crèche et du centre de loisirs pendant les vacances de Pâques. Même si les conditions sont déjà très agréables ainsi que le personnel, il est nécessaire d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et surtout d'avoir un accès PMR. Ayant dans ma famille un enfant handicapé, je sais combien il est important de pouvoir bénéficier d'accès adaptés. Nous avons hâte de voir le résultat. »



VÉRONIQUE, MAMAN D'ELENA

« L'ESPRIT FAMILLE »

LES FAMILLES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Megève est une destination reconnue pour l'accueil des familles. Afin d'accentuer et de capitaliser sur les démarches mises en place depuis plusieurs années, la Commune insuffle une nouvelle dynamique avec « L'esprit Famille ».

Faciliter l'accueil des familles est une tradition à Megève. De nombreuses activités et des événements dédiés sont organisés pour améliorer les conditions d'accueil des parents et de leurs enfants et pour leur proposer des offres adaptées. Au fil des ans, des tarifs spéciaux pour les enfants ont été mis en place, des structures également. Il suffit de pousser leur porte pour trouver des services personnalisés et des professionnels aux petits soins, prouvant que Megève est indéniablement synonyme de famille.

« Dans chaque nouveau projet, nous avons en tête cette dimension famille », insiste Nadia Arnod-Prin, maire-adjoint en charge de l'enfance.

LES SOCIOPROFESSIONNELS ASSOCIÉS

La Commune a d'ailleurs été membre du label Famille Plus. « Pour réaliser des économies, alors que les finances de la Commune sont contraintes, nous avons décidé de ne pas maintenir notre financement à ce label, poursuit l'élue.

Toutefois, nous continuons nos actions et nous voulons toujours faire souffler un véritable Esprit Famille sur Megève. »



UN LOGO DÉDIÉ

Une communication a été lancée avec un logo « L'Esprit familles » qui est présent sur toute

les documents d'informations liés aux activités et aux structures adaptées aux enfants.

« Nous commençons également à travailler avec les socioprofessionnels, afin qu'ils s'approprient eux aussi notre démarche. »

SERVICE AUX FAMILLES

UNE NOUVELLE CRÈCHE TOURISTIQUE POUR L'HIVER 2018



NADIA ARNOD-PRIN

*Maire-Adjoint
déléguée à l'enfance,
la jeunesse et aux loisirs*

Les élus ont lancé une réflexion sur le devenir de la crèche touristique qui était jusqu'à l'hiver dernier sise au Mont d'Arbois. Celle-ci a abouti à la création d'un nouvel équipement pour l'hiver 2018, dans le centre du village.

Megève était dotée jusqu'à l'hiver dernier d'une crèche touristique au Mont d'Arbois. Ce service était mutualisé avec le Club des Piou Piou de l'École du ski français (ESF). La structure répondait essentiellement aux besoins des familles logeant du côté du Mont d'Arbois.

Si pendant les vacances scolaires, elle faisait le plein, la fréquentation était moindre en janvier et en mars (en moyenne 7 enfants par jour la saison dernière).

À l'issue de la saison hivernale, les élus ont donc lancé une réflexion pour voir comment faire évoluer ce service.

« Nous voulions proposer aux familles une structure qui soit plus adaptée, plus centrale et proche des trois domaines skiables, répondant ainsi aux demandes de notre clientèle », analyse Nadia Arnod-Prin, maire-adjoint en charge de l'enfance.

Les usagers habituels de la structure ont été informés de cette période de transition et du fait qu'il n'y aurait pas de crèche touristique cet hiver.

À PROXIMITÉ DE LA CRÈCHE ET DU PALAIS

Les élus souhaitent que la nouvelle structure soit toujours ouverte en hiver sept jours sur sept, mais aussi qu'elle soit accessible sur de plus larges plages horaires et également en été, du lundi au vendredi.

« Il est apparu assez rapidement que l'endroit idéal était d'aménager la nouvelle crèche touristique à proximité de notre pôle Petite Enfance et du Palais », ajoute Nadia Arnod-Prin.

Les élus ont donc décidé de l'implanter en lieu et place du local poterie, situé lui aussi, allée des Lutins, à côté de la Grande Crèche.

L'espace de 110 m² accueillerait 10 à 11 enfants, âgés d'un à trois ans. Les travaux d'un montant de 400 000 € devraient commencer en fin d'été prochain, le but étant ensuite d'ouvrir la nouvelle structure pour les vacances de Noël 2018.

DES SALLES D'ACTIVITÉS MANUELLES AU PANORAMIC



Le local poterie, utilisé notamment dans le cadre des activités organisées par le Palais, va déménager dès le début de l'année 2018 dans un appartement du Panoramic. Deux salles d'activités modulables vont y être aménagées par les services de la Commune.

Elles seront dédiées aux activités créatives et manuelles. L'une pourra, par exemple, être utilisée pour la poterie, car elle sera équipée d'un four et l'autre pour de la couture, car ces ateliers ont beaucoup de succès. Elles comporteront des espaces de rangement, un vestiaire...

LE PALAIS

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL



CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET

Premier adjoint délégué au sport, aux sentiers et aux pistes, président de la régie des eaux

Mis en service en décembre 2016, les nouveaux espaces du Palais ont fait l'objet, tout au long de l'année, d'améliorations significatives, en lien avec les retours d'expérience des usagers. Tour d'horizon.

Développement de services, améliorations des équipements, mise en valeur esthétique : au fil des mois, les élus ont souhaité que des adaptations soient apportées dans les espaces du Palais, en lien avec le processus d'écoute des usagers. Les agents de la structure ont également fait remonter des éléments. « Des réajustements ont été réalisés au fur et à mesure, avec toujours la volonté de satisfaire les utilisateurs, en particulier les familles », explique Christophe Bougault-Grosset, 1^{er} adjoint, en charge notamment des sports.

Des efforts ont été réalisés sur la signalétique et pour que les espaces soient plus agréables, notamment la zone d'accueil où mobilier, distributeurs de café, de friandises et affiches ont été installés.

DÉVELOPPER LES SERVICES

Dernières nouveautés : l'installation d'une borne de rechargement pour les smartphones avec des boîtes fermées. « Nous venons également d'améliorer l'accueil des clients dans la partie

aquatique, en aménageant une banque d'accueil, notamment pour la location de serviettes, tout de suite après le contrôle d'accès », ajoute l'élu.

À l'Espace forme, la climatisation est arrivée dans l'espace de cardiotraining et un traitement UV et thermique des surfaces vitrées dans la salle de biking. En termes de services, des produits protéinés, serviettes et autres

produits dérivés Megève sont désormais disponibles à la vente. La mise en service de distributeurs de maillots de bain a aussi répondu à des besoins. Fontaines à eau, patères, tables à langer, gel douche, porte-bébés ont, peu à peu, été ajoutés. Un coup de jeune a été apporté à la partie ancienne du bâtiment. Enfin, tarifs, formules et abonnements ont évolué, tout comme les horaires qui ont été ajustés.



UNE QUESTION ?

LE PALAIS a mis en place une procédure d'écoute de ses utilisateurs. Pour toute question, suggestion ou réclamation, n'hésitez pas à vous rendre aux caisses du Palais pour remplir une fiche d'écoute. Une réponse personnalisée vous sera apportée.

TÉMOIGNAGE

« Je fais de l'aquabike et de l'aquagym au Palais. Tout le personnel est vraiment très bien, sérieux et dévoué. La nouvelle entrée est beaucoup plus agréable. C'est aéré, spacieux, ça attire plus. La nouvelle pataugeoire est très belle et la nouvelle salle de muscu' super, avec une vue extraordinaire sur le paysage ! Les nouveaux vestiaires sont vraiment plus agréables, même si à mon sens, il manque une personne en permanence pour orienter les gens. Nous, les habitués, avons eu un cadeau extraordinaire : l'aquabike est désormais inclus dans l'abonnement annuel. C'est un très beau geste. »



ROSEMONDE, UTILISATRICE DU PALAIS DEPUIS 18 ANS

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Toujours dans l'optique de répondre aux attentes des utilisateurs et d'évoluer en fonction des tendances, de nouvelles activités ont été mises en place, comme le cross-fit, le chi gong ou la slackline. « Nous avons développé toutes les animations liées à la famille, comme la Baby Grimpe ou la Balnéo en famille », insiste Christophe Bougault-Grosset. Une offre pour les adolescents est désormais proposée au spa. Ils peuvent également se rendre dans une salle dans le Palais avec, notamment, un babyfoot et une table de ping-pong en accès libre.

Le panel d'animations s'est développé avec des cours déguisés, du woga, de l'aquarelax, le Ciné balnéo, des séances avec des professionnels de santé... « Notre stratégie vise à renforcer les services et à donner une autre image du Palais », détaille Renaud Vié, le directeur. « Le développement de ces nouvelles activités ne nous fait pas oublier les associations, complète Christophe Bougault-Grosset. Elles ont toujours leur place au Palais, ainsi que les scolaires. Tout se fait en bonne intelligence. »



UN ESPACE INDOOR DE 120 M² POUR LES ENFANTS

« Nous souhaitons développer des activités supplémentaires pour les enfants, indique Christophe Bougault. Nous travaillons sur une offre où ils pourront développer leur motricité en toute sécurité. Ils pourront également créer du lien social. »

Cet espace situé juste après la salle d'escalade, sera coloré, interactif et sécurisé. Les élus envisagent différents parcours diversifiés dans l'esprit kid parc, aire de jeux géante.

« Les jeux auront un lien avec les activités proposées au Palais. » Les parents pourront surveiller leurs enfants ou les laisser sous l'œil vigilant d'un agent qualifié, pendant qu'ils pourront profiter, en toute quiétude, des espaces du Palais.

+56% DE RECETTES

Alors que l'année 2018 vient de commencer, l'analyse des recettes du Palais sur l'année 2017 est en cours. Avec plus de 2,5 millions d'euros de recettes pour l'année 2017, le Palais a vu ses recettes augmenter de 56 %.

En 2016, elles s'établissaient à plus d'1,6 million. C'est le fruit de la stratégie mise en place par les élus, en lien avec les équipes de la structure, pour augmenter la commercialisation des différents espaces, développer des activités tout en maintenant la dimension sociale du lieu.

Les défis à relever sont encore nombreux notamment celui de réduire les charges.

MÉDIATHÈQUE

OPTIMISATION ET MUTUALISATION AU PROGRAMME



EDITH ALLARD

Maire-adjoint déléguée à la culture, au patrimoine, au logement, au jumelage, aux forêts et à l'environnement

Les élus, en lien avec les services de la Commune, ont lancé une réflexion afin de faire évoluer la médiathèque et de la réaménager pour l'optimiser, tout en s'adaptant aux nouvelles pratiques.

Ouverte depuis 2003, la médiathèque de Megève est un équipement culturel qui a réalisé plus de 60 000 passages en 2016, pour seulement 48 000 euros de recettes. Proposant un large choix de documents à emprunter et des animations, aussi bien pour les adultes qu'à destination des plus jeunes, l'équipement doit évoluer.

« Nous avons lancé une réflexion afin de réaménager les différents espaces et d'optimiser son fonctionnement », détaille Édith Allard, maire-adjoint en charge notamment de la culture. Les sept agents de la médiathèque sont également associés à l'élaboration du projet. Il est ainsi envisagé, pour courant 2018, de regrouper tous les rayonnages de la médiathèque au 2^e étage du bâtiment. L'espace ainsi libéré au 1^{er} étage resterait dévolu à la culture. Ses volumes intéressants permettront en effet d'y aménager une belle salle d'exposition.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE

« Nous souhaitons que l'offre soit toujours la plus complète possible et proposer une grande diversité de documents et de supports, tout en s'adaptant à notre public », complète l'élue.

Par exemple, s'il y a quelques années, les CD étaient très régulièrement empruntés, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il est donc envisagé d'en réduire la collection.

Toujours pour s'adapter au public, l'offre de services en ligne s'est étoffée ces derniers mois, grâce au service « e-medi@ » de Savoie Biblio, qui permet d'offrir aux lecteurs de la Vidéo à la demande (VOD), de la presse en ligne, ainsi que des cours de formation en ligne. « Tout cela est gratuit pour nos abonnés », précise l'élue.



À NE PAS MANQUER !

FÉVRIER

SAM. 3 - 15H30

Atelier d'écriture pour adolescents et adultes sur le thème du voyage

VEN. 23 - 16H30

Projection film surprise pour les familles, suivie d'un goûter

DU 27 FÉV. AU 17 MARS

Exposition photos
« Dans les secrets du glacier »

MARS

SAM. 3 - 16H30

Conférence du glaciologue Luc Moreau



MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

En parallèle, une réflexion a été lancée au niveau du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du Jaillet, qui regroupe, outre Megève, Demi-Quartier, Combloux et Praz-sur-Arly. Ces deux dernières communes ont chacune une bibliothèque. Des discussions, portant sur des mutualisations et sur une stratégie complémentaire d'achats de documents, sont actuellement en cours. Un transfert de la compétence au Sivom, qui gère déjà le bâtiment de la gendarmerie de Megève et les ski-bus, est également envisagé.



OLIVIER TOPS EXPOSE AU PALAIS

Si la médiathèque est située dans le côté nord du Palais, la culture se décline dans tout le bâtiment, comme le prouve le succès de l'exposition consacrée à Pierre Margara l'hiver dernier, dans une salle située, temporairement, en plein cœur du bâtiment. Cette année, cette même salle accueille une nouvelle exposition « Olivier Tops, 10 ans de création à Megève », jusqu'au 18 mars, en entrée libre. Le vernissage a eu lieu le 28 décembre, en présence notamment de madame le maire et d'Édith Allard, maire-adjoint à la culture.



DEUX BOÎTES À LIVRES AU PALAIS

La médiathèque en elle-même a également investi deux espaces du Palais. Ainsi, de petits stands avec des livres ont été installés dans les espaces bien-être et forme. Par exemple, à l'Espace Forme, sont accessibles en consultation libre-service des documents sur la nutrition. Deux boîtes à livres ont été aussi disposées dans le Palais, sur le principe du troc de livres et de magazines. Chacun pourra y déposer librement un livre dont il n'a plus l'usage et en prendre un autre dans la boîte.

DÉNEIGEMENT

MODE D'EMPLOI



LAURENT SOCQUET

Maire-adjoint
délégué à l'agriculture,
la sécurité,
aux espaces publics,
aux réseaux
& bâtiments

La neige tant attendue est arrivée en abondance au mois de décembre. Des opérations de déneigement ont été réalisées par la Commune sur les voies dont elle a la charge. Quel secteur est déneigé en premier ? Par qui ? Focus sur le déneigement, l'occasion de démêler le vrai du faux.



LA NEIGE ÉTAIT ANNONCÉE, RIEN N'ÉTAIT PRÉVU.

FAUX La Commune met en place un système d'astreinte dès les premières annonces de chutes de neige. Un patrouilleur est sur le pont dès 2 heures, pour surveiller la météo et l'état des routes. En fonction de la météo annoncée, des équipes sont prêtes à agir, chaque semaine, dès 3 heures. Dès que cette équipe a réalisé ses sept heures de service, elle est remplacée par une autre. En cas de très fortes chutes, les agents effectuent des heures supplémentaires.

DÈS LES PREMIERS FLOCONS, LA COMMUNE DOIT INTERVENIR TOUT DE SUITE.

FAUX Les engins de déneigement communaux sont déployés dès que la couche au sol est significative pour intervenir correctement et efficacement.

LES HAMEAUX NE SONT JAMAIS DÉNEIGÉS.

FAUX La Commune intervient sur toutes les voies communales. Toutefois, elle priorise ses interventions, selon l'importance et la nature de la circulation publique sur les voies, ainsi que des fonctions de desserte de celle-ci. Ainsi, l'ouverture de routes est la priorité majeure, puis le salage et les abords des établissements scolaires et des services publics. Chaque engin a ensuite un secteur bien déterminé où il déneige au moins une fois par jour.

LA COMMUNE NE DÉNEIGE PAS LES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

VRAI Comme leur nom l'indique, les routes départementales (et l'ex-route nationale) sont déneigées par les services du Département. La Commune n'a pas à intervenir, mais les deux services interviennent de manière coordonnée.

LES SERVICES SONT OBLIGÉS DE CRÉER DES MORAINES DE NEIGE.

VRAI Lorsqu'ils ouvrent les routes, les engins sont équipés d'une étrave pour pousser la neige. Le but est de sécuriser rapidement les voies communales. Ces engins ne peuvent pas, en même temps, évacuer la neige. Des tas de stockage temporaire de la neige sont alors formés à des endroits stratégiques. Ils peuvent temporairement obstruer des places de stationnement et des entrées de garages privées. Toutefois, lorsqu'elle ouvre les voies, la Commune n'est pas tenue d'enlever les moraines formées chez des privés. Ce sont aux propriétaires de s'en charger. Dès que les routes sont dégagées, la Commune rend accessible les trottoirs, puis elle évacue la neige avec des engins équipés de godet, sur un terrain situé aux Vériaux.

À SAVOIR !

PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE, IL A AUTANT NEIGÉ QUE LORS DE TOUTE LA SAISON PASSÉE.

LE DIMANCHE, LE DÉNEIGEMENT SE MET EN PLACE PLUS TARDIVEMENT.

FAUX Le système d'astreinte de la Commune est opérationnel tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés.

D'AUTRES COMMUNES FONT APPEL À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET PAS MEGÈVE.

FAUX Au-delà de 10 cm de chutes de neige, la Commune missionne des entreprises privées de travaux publics. Les quatre sociétés (Villalba, Mont-Blanc Matériaux, Socquet et Mabboux) ont été retenues à la suite d'un appel d'offres. Lors des fortes chutes de décembre, leur intervention a coûté environ 400 000 € TTC à la Commune.

LES VOIES PRIVÉES NE SONT PAS DÉNEIGÉES PAR LA COMMUNE.

VRAI Les routes menant à certaines résidences sont privées. La Commune n'a pas à intervenir sur ces voies. Pour se renseigner sur le type de route qui passe devant chez vous, vous pouvez contacter le service urbanisme.

LE DÉNEIGEMENT COMMUNAL NE DISPENSE PAS D'AVOIR DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX.

VRAI Megève étant située en moyenne montagne, un équipement adapté sur son véhicule est nécessaire. Notez-le : pendant les chutes de neige de décembre, des rues étaient très tôt complètement bloquées par des véhicules à contre sens, non équipés ou en cours de chaînage au milieu des voies... Cela ralentit considérablement le travail des équipes de déneigement.



EN CHIFFRES

33 AGENTS COMMUNAUX MOBILISÉS

- **21 AGENTS** sur les engins de déneigement, répartis en 3 équipes.
- **4 AGENTS** sur les camions et engins de salage mécanique
- **7 AGENTS** en salage manuel (ilotier), répartis sur les **3 ÉQUIPES** selon les besoins
- **1 PATROUILLEUR**

POUR LES ENGIN

- **8 ENGIN** de déneigement et d'ouverture de route
- **3 CAMIONS** de salage
- **1 ENGIN** de salage et d'ouverture pour les trottoirs



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

UNE CHARTE POUR HARMONISER LES AMÉNAGEMENTS



CATHERINE JULLIEN- BRÈCHES

Maire de Megève

Les restaurants, débits de boissons et magasins de vente participent à l'attractivité de la Commune en réalisant des agencements extérieurs sur le domaine public (terrasses & présentoirs). Les élus ont souhaité mettre en place un document d'orientation au service des commerçants sous la forme d'une charte de l'occupation privative du domaine public visant à favoriser le maintien de la vie locale et l'attractivité économique.

« Notre but est d'embellir et d'harmoniser ce qui se fait actuellement, détaille Catherine Jullien-Brèches. Nous voulions un document de référence. » Cette démarche a été réalisée en pleine concertation avec les professionnels.

« La plupart des commerçants concernés a été rencontré », ajoute madame le Maire. Validée lors du conseil municipal de novembre, la charte entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018 pour les nouveaux établissements et au plus tard le 1^{er} juillet 2018 pour les établissements déjà existants. Toutefois, celle-ci ne se soustrait pas aux autorisations d'urbanisme.

UNE AUTORISATION DE LA COMMUNE

La charte rappelle l'ensemble des prescriptions techniques, qualitatives et réglementaires en matière d'occupation du domaine public, applicables sur l'ensemble du territoire.

Cette occupation est soumise à une autorisation communale. Celle-ci est précaire, révocable, personnelle et valable sur l'année calendaire. Elle doit donc être renouvelée chaque année.

Dorénavant, l'exploitation d'une terrasse ouverte au public ne peut se faire que pour un établissement détenteur d'un débit de boisson, d'un restaurant ou d'autre établissement similaire.

Seules les terrasses ouvertes ou en contre terrasse sur stationnement pourront installer un plancher entre le 15 octobre et le 15 avril. Ceux ouverts plus de dix mois par an pourront le laisser toute l'année, à condition que celui-ci soit entièrement démontable, tout comme l'ensemble des éléments constituant la terrasse.

Les séparatifs devront quant à eux intégralement être démontés, y compris pour les commerces ouverts à l'année.





LES TYPES DE SONORISATION ENCADRÉS

Des horaires d'exploitation ont été fixés de 7 h à 2 h du matin et trois types de diffusions de musique ont été définis pour préserver la santé et la tranquillité publiques.

« Nous avons souhaité des horaires qui sont un bon compromis entre la vie nocturne et la vie de nos résidents », analyse l'élue.

Enfin, le document détaille les types d'agencements (parasols, séparatifs, mobiliers, revêtements ...) préconisés pour l'ensemble des commerces.



COHÉRENCE DANS LE FLEURISSEMENT

Megève, qui bénéficie de la 4^e Fleur, au titre des Villes et Villages fleuris, se doit d'avoir un fleurissement harmonieux et cohérent. La charte détaille donc le type de bac autorisé (couleur, matière, hauteur...). Les élus ont profité de la mise en place du document pour proposer un nouveau service aux professionnels.

« Nous avons mis en place des tarifs pour que, ceux qui le souhaitent, bénéficient des agencements floraux réalisés par la Commune », complète madame le Maire.

SE RENSEIGNER

L'intégralité de la charte est accessible sur le site megeve.fr rubrique conseil municipal.

Le service Sécurité des Espaces Publics peut également vous apporter des précisions

Tél. 04 50 93 29 23

MEGÈVE REPRÉSENTÉE AUX ASSISES DES VILLES FLEURIES

Laurent Socquet, maire-adjoint en charge notamment des espaces publics, et deux agents de la Commune, se sont rendus du 30 novembre au 1^{er} décembre à Troyes, pour assister aux assises du Conseil national des villes et villages fleuris.

L'édition 2017 avait comme thème : « Le label Villes et villages fleuris, un capital pour l'avenir ». Ces deux jours ont été riches en échanges et en apports professionnels, de nombreuses conférences étant organisées autour du label comme outil de valorisation et de management, sur les stratégies de gestion des espaces verts, sur les achats de proximité ou encore sur les valeurs environnementales.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

UN FINANCEMENT INNOVANT POUR LES TRAVAUX



EDITH ALLARD

Maire-adjoint déléguée à la culture, au patrimoine, au logement, au jumelage, aux forêts et à l'environnement

Depuis le début du mois de décembre, la bâche de l'échafaudage installée pour les travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste est recouverte d'un support publicitaire. Une pratique qui permet de financer une partie du coût de la rénovation.



Les travaux sur les charpentes et les toitures de l'église de Megève se poursuivent en plein cœur du village. Ils se concentrent actuellement sur le clocher, le chœur et la sacristie.

Le 3 décembre, la bâche de protection de l'échafaudage qui sert aux travaux a été recouverte d'un support publicitaire. Jusqu'à la fin du mois de mars, trois annonceurs vont se succéder sur cet emplacement.

Dans le contexte actuel, où les finances des communes sont de plus en plus contraintes, cette pratique se démocratise et a d'ailleurs été encadrée dans le Code du patrimoine. L'ensemble des recettes de la vente de l'espace servira exclusivement à financer la rénovation. Ainsi, pour les quatre mois d'hiver, 190 000 euros au total vont être versés par trois annonceurs consécutifs. Pour mémoire, le budget total des travaux se monte à 2,7 millions d'euros.

VALIDATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

« Les visuels qui vont se succéder ont tous été validés au préalable par la Direction régionale des affaires culturelles, rassure Édith Allard, maire-adjoint en charge notamment de la culture et du patrimoine. Ils sont en accord avec la fonction de lieu de culte de l'édifice. »

À l'issue de la saison hivernale, si aucun annonceur ne s'est positionné, une vue de l'église en trompe-l'œil, ornera alors l'emplacement, pour éviter de laisser place à une grande bâche blanche, peu esthétique en plein cœur du village.



UN NOUVEAU CHEMIN DE CROIX

Un nouveau chemin de croix a été installé sur les murs de l'église. Ce nouveau regard sur la Passion du Christ est une œuvre du photographe Patrick Wack, qui a souhaité en faire don à la Paroisse et ainsi participer à l'appel à la générosité. Chaque cliché est tiré pour l'occasion en pièce unique.

Les personnes qui souhaitent contribuer à la restauration de l'église pourront donner une participation à la Fondation du Patrimoine. Le ou les généreux donateurs offriront ainsi à l'église ce nouveau chemin de croix en ayant l'assurance de voir leur nom inscrit sous la « station » choisie, perpétuant ainsi une tradition de mécénat d'art religieux.

Cette opération est réalisée en partenariat avec la Fondation du patrimoine, qui a lancé une souscription pour financer les travaux. Les dons sont, en partie, déductibles des impôts et peuvent être réalisés en quelques clics.

Renseignements sur le chemin de croix :
 Patrick Wack : 06 08 06 44 50 / macwack@orange.fr
 Renseignements sur la souscription :
fondation-patrimoine.org/43485

POURQUOI LE LIERRE A ÉTÉ ENLEVÉ ?

Le lierre de l'église a contracté l'antracnose, une maladie cryptogamique. Les signes sont caractérisés par l'apparition de taches rondes, de couleur brun roux, qui voient leurs centres s'éclaircir vers une couleur jaunâtre. Les tissus se dessèchent, flétrissent et finissent par mourir. En vue des travaux de l'église, la Commune n'a entrepris aucun moyen de lutte pour éradiquer la maladie, car à la suite de la pose de l'échafaudage, l'entreprise intervenante avait demandé expressément l'enlèvement du lierre, jugé incompatible en termes de sécurité. En outre, la rénovation des murs étant également prévue lors de la réfection de la toiture de l'église, le système racinaire de la plante endommageait trop gravement les façades et devait être ôté.

INTERVENTION XXL

UNE OPÉRATION D'URGENCE SUR L'ÉCHAFAUDAGE

Les conditions climatiques intenses de mi-décembre ont précipité la formation imprévisible d'une plaque de glace de 25 m et de plusieurs tonnes, sur l'échafaudage de l'église, qui exerçait une pression importante sur l'échafaudage. Décision a été prise, jeudi 14 décembre, de faire intervenir les pompiers afin d'évacuer cette plaque et permettre à la société en charge de l'échafaudage d'intervenir. La partie sommitale a alors été démontée. L'église n'a pas été endommagée par cette opération. La structure a ensuite été remontée juste avant Noël avec la mise en place d'une tôle en partie supérieure permettant à la neige de glisser du toit, évitant ainsi la formation d'une nouvelle plaque.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

SEPT. 2017 / JUIL. 2018

Rénovation du clocher, du chœur, de la sacristie et du local annexe.

JUIL. 2018 / JUIL. 2019

Rénovation de la toiture de la nef et consolidation des voutes et de la charpente.

SEPT. 2019

Fin prévisionnelle du chantier.

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

RETORNES

Printemps 2018.

Première couche d'enrobé effectuée, tapis définitif l'an prochain, après le déplacement d'un transformateur électrique. BUDGET : 193 875 € HT

CASSIOZ

Printemps 2018.

Maillage du réseau d'eau potable avec celui de Praz et réalisation de trottoirs jusqu'au carrefour de Tirecorde à Praz réalisés. Dépose des câbles aériens et enfouissement des réseaux au printemps 2018. BUDGET : partagé avec Praz.

ROUTE DU JAILLET

Printemps 2018.

Tapis définitif de la route, après la construction d'un mur pour soutenir la chaussée cet automne. BUDGET : 208 000 €

RUE DE LA POSTE

Printemps 2018.

Reprise du chantier de remplacement de câbles et déploiement de la fibre optique, puis enrobé définitif courant 2018. BUDGET : RÉALISÉ PAR ENEDIS ET LE SYANE

SECTEUR PALAIS

Terminé mi-décembre 2017.

Changement d'un câble électrique ancien, mais structurant, qui est à l'origine de pannes, allée cavalière, rue de la Plaine et route départementale. BUDGET : RÉALISÉ PAR ENEDIS (EX ERDF)



AMÉNAGEMENT PAYSAGER



LE PALAIS

Cet automne.

Plantation de 1000 plantes adaptées au climat sur 455 m² et pose de bâches, de bordures, de copeaux, gravillons et galets, effectués par les services.

BUDGET : 15 000 €

AMÉLIORATION ET RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



CHALET DE LA LIVRAZ

Printemps 2018.

Seconde tranche de la reprise de la terrasse et de l'éclairage extérieur, première tranche réalisée à l'automne, par les services Montagne et pôle Bâti.

BUDGET : 17 500 €



ÉCOLE HJLM

Réalisé pendant les vacances de la Toussaint.

Sécurisation de l'école avec une clôture rigide, un visiophone, des films occultants.

BUDGET : 30 000 €

ÉCOLE HJLM

D'octobre à décembre 2018.

Nouvelle couverture de la partie basse du toit, remise aux normes, isolation, reprise des descentes d'eaux pluviales.

BUDGET : 150 000 €

PARKINGS

PARKING DE ROCHEBRUNE

Terminés fin novembre 2017.

Rénovation des toilettes par le pôle Bâti, à la suite de dégradations.

BUDGET : 3 200 €

PARKING DU VILLAGE

Terminés fin novembre 2017.

Changement de l'éclairage et passage à des leds. Opération également réalisée au parking de l'Office de tourisme.

BUDGET : 7771 €

PARKING DU CASINO

Printemps 2018.

Installation d'urinoirs et de cabines avec toilettes autonettoyantes (dont un pour les personnes à mobilité réduite).

BUDGET : 39 900 €

PÔLE CITOYENNETÉ

LA POPULATION DE MEGÈVE SE STABILISE



JOCELYNE GAULT

Maire-Adjoint, déléguée à la citoyenneté, à l'action sociale et à la relation avec le personnel communal

À la suite du recensement effectué en début d'année 2017, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a communiqué le nouveau chiffre de la population légale mègevane.

En janvier et février 2017, les agents recenseurs recrutés par la Commune sont passés dans les foyers mègevans afin d'administrer un questionnaire portant sur la constitution des ménages. Les réponses pouvaient être également apportées via un site Internet dédié.

Les services communaux ont ensuite centralisé tous les questionnaires, puis les ont transmis à l'Insee pour l'analyse. En fin d'année 2017, l'organisme a communiqué le nouveau chiffre de la population légale de Megève. Elle s'élève, au 1^{er} janvier 2018, à 3 356 habitants. L'organisme précise également qu'il répartit ses études sur cinq ans, le nouveau chiffre montre donc la situation de Megève en 2015.

Le chiffre de 2014, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017, établissait la population légale de Megève à 3 465 habitants. Elle se stabilise donc, la légère baisse s'expliquant par le solde naturel, qui est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Il touche chaque commune.

DAVANTAGE DE DONNÉES EN JUILLET

La population légale est obtenue par l'Insee en ajoutant la population municipale qui s'établit au 1^{er} janvier 2018 à 3210, et la population « comptée à part ». Il s'agit, par exemple, des étudiants de moins de 25 ans qui résident dans une autre commune dans le cadre de leurs études. Elle se monte à 146.

Le chiffre a été validé officiellement dans un décret et publié sur le site Internet de l'Insee. Il faudra toutefois attendre le mois de juillet prochain pour avoir accès

à l'analyse de l'ensemble des données collectées, par exemple, le détail par âge ou le nombre de logements.

Après cette période de stabilité, le chiffre devrait augmenter avec la création, grâce à l'action de l'équipe municipale, de nombreux logements sur la Commune entraînant le maintien ou l'installation de familles.



NOUVELLE ENQUÊTE DE L'INSEE

L'insee effectue une nouvelle enquête qui permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...).

73 000 logements, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire, sont interrogés. Ils sont enquêtés six trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se feront par visite au domicile des enquêtés, les autres par téléphone. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les enquêtés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement confidentielles.

+ D'INFO www.insee.fr

LE CHIFFRE

3356

HABITANTS

POLITIQUE POUR LES SENIORS

SUCCÈS DES APRÈS-MIDI BLEUS



DAVID CERIOLI

Conseiller délégué à l'accessibilité, aux actions auprès des seniors, aux saisonniers et au conseil municipal des jeunes

La politique dédiée aux seniors s'articule autour de plusieurs actions tout au long de l'année. Mi-décembre, un point a été réalisé avec les aînés sur le programme des Après-midi bleus.

Ateliers d'art floral, découverte des plantes, initiations au patois ou au pilates. Tout au long de l'année, les seniors de Megève et Demi-Quartier âgés de 67 ans et plus ont participé à de nombreuses activités regroupées sous l'appellation « Après-midi bleus ».

Lundi 4 décembre, les participants étaient conviés à une réunion d'informations à l'auditorium de la médiathèque pour faire un point sur les activités futures. Une cinquantaine de personnes était présente. « Pour la prochaine période, nous avons décidé de co-construire le programme avec les participants », précise David Cerioli, conseiller municipal délégué aux seniors. À l'issue de cette réunion, un goûter convivial était organisé.

« Cela a été l'occasion pour nos seniors de nous faire des propositions, de nous dire ce qui leur a plus ou pas, ce qu'ils aimeraient que l'on mette en place », ajoute-t-il.

Un questionnaire a été administré où les seniors ont fait part, à une très large majorité, de leur satisfaction. La fréquence des activités leur paraît également adaptée. Ils ont aussi formulé plusieurs suggestions, que ce soit en termes d'activités à Megève, mais aussi pour la traditionnelle sortie annuelle d'une journée qui les avaient amenés en 2017, à la découverte d'Yvoire. « Nous avons étudié toutes les réponses pour élaborer le nouveau programme », explique David Cerioli. Cours de pâtisserie, initiation à la poterie ou un loto vont ainsi être organisés.



REPAS DES AÎNÉS

Le 26 novembre, 295 aînés de Megève et Demi-Quartier ont pris part à un repas à la salle des congrès du Palais, organisé par le CCAS. « C'est pour nous un immense plaisir de vous réunir, de partager des moments conviviaux et de discuter avec vous », a précisé Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et présidente du CCAS.

« Les Tuaz » ont assuré l'animation musicale, avec la participation de Katia Arvin-Bérod, conseillère municipale, qui s'est prêtée au jeu, au début de leur prestation, un moment apprécié de tous.

À NOTER !

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et les après-midi, uniquement sur rendez-vous.

Contact :
04 50 93 29 14,
ccas@megeve.fr

UN CADEAU À NOËL

Les personnes âgées de plus de 70 ans reçoivent, pour Noël, un cadeau. Près de 550 colis, constitués de délicieux produits locaux et de gourmandises, ont été distribués dans le mois de décembre, par une soixantaine de bénévoles.

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ACCUEILLIS

La Commune a organisé, jeudi 20 septembre, le traditionnel pot des enseignants. Un moment de convivialité et d'échanges entre les élus, les équipes dirigeantes des quatre établissements mègevans, les nouveaux enseignants, ainsi que ceux qui partent à la retraite ou s'en vont. Les représentants des parents d'élèves et les différents partenaires du projet éducatif avaient également été conviés.

Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève a insisté sur le fait que « l'éducation est l'une des priorités de la Commune », qui s'engage pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes éducatives.



LES BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR

La salle des Congrès du Palais de Megève a accueilli, vendredi 22 septembre, les nombreux bénévoles qui œuvrent, chaque année, sur les événements organisés par la Commune.

Depuis 2015, les élus ont décidé d'organiser un grand moment festif pour les remercier. « C'est grâce à vous que nous pouvons organiser tous ces événements qui font la renommée de Megève », a insisté Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève. Elle listait ensuite une partie des très nombreux événements sur lesquels ils sont intervenus et les remerciait d'avance pour leur investissement dans les grands événements de cet hiver.

40 ANS POUR LA MAISON DE RETRAITE LES MONTS ARGENTÉS

Les résidents de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Les Monts Argentés de Megève étaient réunis, vendredi 22 septembre, pour les 40 ans de l'établissement, mais aussi les 310 ans de l'ouverture de la Maison de la Charité, l'ancêtre de la maison de retraite mègevane. Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, s'est dite « fière de la solidarité qui s'est mise en place. Des liens ont été tissés entre les différentes générations qui sont intervenues là-bas, les aidants et les résidents. » Elle insistait ensuite sur le fait que la Commune est très attentive au devenir du patrimoine de l'Ehpad.

La cérémonie s'est poursuivie, sous la houlette de Suzanne Colombani, la directrice de l'Ehpad, avec la projection de deux films, l'un sur l'histoire des établissements, l'autre sur la vie à l'Ehpad. À noter : cet anniversaire fait l'objet de deux expositions, l'une au sein même de l'Ehpad, l'autre dans la chapelle de l'ancien hospice. Cette dernière est visible sur demande.



SEMAINE DU GOÛT À LA FONDATION MORAND-ALLARD

Les enfants se succédaient dans la cour de la Fondation Morand-Allard, mardi 10 octobre, devant une fontaine à chocolat. Chaque élève pouvait goûter à de délicieux fruits coupés, enrobés de chocolat. Cette animation s'inscrit dans le cadre de la Semaine du goût, organisée du 9 au 13 octobre, par le service restauration de la Commune et destinée à faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs. Toute la semaine, ont été organisées des dégustations de jus de pommes chaud, de fromages, de terrine ou de yaourt à boire. Vendredi 13 et vendredi 20 octobre, des élèves de CM2 des deux écoles de Megève ont participé à un atelier de découverte aux Fermes de Marie.



MEGÈVE, LAURÉATE DES TROPHÉES DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre du Forum des collectivités territoriales qui se tenait à Rochexpo à La Roche-sur-Foron les 20 et 21 octobre, la Commune de Megève a été récompensée lors de la 3^e édition des Trophées départementaux de la presse municipale et intercommunale, organisée par l'Association des maires de Haute-Savoie. Elle a obtenu la 2^e place dans la catégorie Communes de 2000 à 5000 habitants, pour « La Lettre de Megève ». Une récompense qui conforte la stratégie de communication, mise en place par les élus et les services pour informer et renseigner au mieux la population.



UN THÉ DANSANT AU PALAIS

L'accordéoniste Fabrice Peluso et son orchestre ont mis de l'ambiance mercredi 4 octobre au Palais ! Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Megève et Demi-Quartier a organisé un thé dansant, de 14 h à 18 h, dans la salle des congrès. Ouvert à tous, il a rencontré un beau succès, une soixantaine de personnes s'étant déplacée pour danser au son des talentueux musiciens. Un goûter convivial permettait de se restaurer entre deux danses. Le CCAS organise tout au long de l'année des animations et des ateliers à destination des seniors, dans le cadre des Après-midi bleus comme un atelier tricotage de bonnets pour les petits frères des Pauvres, encadré par une professionnelle, le 17 octobre ou un grand loto convivial le 10 novembre. Renseignements : CCAS, tél. 04 50 93 29 14.



PRISE DE COMMANDEMENT OFFICIELLE DU LIEUTENANT DELPOUVE

Jeudi 5 octobre, la place du village a accueilli la cérémonie officielle de prise de commandement du Lieutenant Delpouve, arrivé à la tête de la Communauté de brigades (COB) de gendarmerie Megève Saint-Gervais début août. Cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et de ses adjoints, des maires du secteur, du sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville et du procureur de la République. Le Lieutenant Delpouve disait prendre « avec gravité » les missions qui lui sont confiées, rappelant que la COB réalise pas moins de 700 interventions par an.



BEAU SUCCÈS DU CONCOURS DE LA RACE ABONDANCE



Les belles vaches abondance ont défilé sur l'esplanade du Palais pour le traditionnel concours de la race, le dimanche 8 octobre. 142 ruminantes étaient au rendez-vous et ont été départagées par un jury. Au programme des festivités : dégustations, marché paysan et jeux. Lors de la remise des prix, Frédéric Chambel au nom des éleveurs a remercié la Commune de Megève et plus particulièrement Madame le Maire, Catherine Jullien-Brèches et les adjoints présents (Jocelyne Cault, Laurent Socquet et Patrick Philippe), pour le soutien permanent à la filière et pour cette manifestation. À noter, la présence lors de la remise des prix, de Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie.

ENTRÉE SOLENNELLE DANS LA MAJORITÉ



Les jeunes ayant eu 18 ans cette année étaient conviés en salle du conseil, vendredi 3 novembre, pour la cérémonie de la citoyenneté. Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et Jocelyne Cault, adjointe déléguée à la citoyenneté, leur ont remis Le Livret du Citoyen, qui contient des informations sur leurs droits, leurs devoirs et sur les principes fondamentaux de la République. Outre le Livret qui était signé par madame le maire, puis par chaque récipiendaire, chaque jeune repartait également avec un cadeau.

La municipalité avait également invité les représentants de l'Association du don du sang, ainsi que les responsables des sapeurs-pompiers, qui profitaient de l'occasion pour faire appel aux bonnes volontés.

LES CONSEILLERS JEUNES VISITENT LE PALAIS

Les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) étaient invités vendredi 3 novembre à une visite du Palais. Après avoir été accueillis par les maires-adjoints Christophe Bougault-Grosset, Marika Buchet et Édith Allard, ils ont découvert l'ensemble des espaces du centre sportif et de bien-être.

Les jeunes ont visité les coulisses de l'équipement avec Mickaël Le Nôtre, le responsable technique. Ils ont pu voir et comprendre le fonctionnement du complexe et découvrir ensuite les différentes salles du Palais. Le CMJ travaille actuellement sur différents projets liés à la solidarité et aux loisirs et devrait prochainement faire des propositions aux élus.



NOUVEAU LOCAL POUR LE DON DU SANG

Geste civique et bénévole, le don du sang de Megève rassemble plus ou moins 100 donateurs par collecte. L'assiduité des bénévoles a permis d'inciter les donateurs à plus de régularité et de sensibiliser davantage le grand public. Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Ils sont irremplaçables et vitaux.

L'EFS prend toutes les précautions pour que le don soit effectué dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour le donneur ainsi que le receveur.

Les membres de l'association se sont également engagés contre le syndrome de Wiskott-Aldrich pour trouver des donateurs de moelle osseuse.

La prochaine collecte de sang aura lieu à la maison des associations jouxtant la gendarmerie (entrée par la rue des Allobroges et l'impasse de la Romance).

Rendez-vous le lundi 22 janvier, de 15h30 à 19h30.



LES ÉLUS AU CONGRÈS NATIONAL DES MAIRES DE FRANCE



Une délégation d'élus mègevans s'est rendue à Paris la semaine du 21 novembre afin de prendre part au Congrès national des maires. Madame le maire a été invitée à s'exprimer, le 23 novembre, sur les problématiques de l'intercommunalité lors d'une table-ronde intitulée : « Comment valoriser son territoire touristique et conserver la proximité nécessaire au sein de l'intercommunalité ? ». Les élus ont également visité le sénat et l'assemblée nationale, avant d'assister à l'allocution du président de la République qui clôturait le congrès.

ÉCHANGES AUTOUR DES RYTHMES SCOLAIRES



Les acteurs du scolaire étaient réunis pour un comité de pilotage, jeudi 14 décembre. Outre les élus des quatre communes du Projet éducatif de territoire, l'inspecteur académique, des professeurs, des représentants des parents et des partenaires ont échangé sur les rythmes scolaires et les perspectives pour la prochaine rentrée avec le nouveau décret qui laisse la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours. Chacun a partagé son expérience et alimenté la réflexion. Des comités de pilotage ont lieu toute l'année et permettent de préparer la prochaine rentrée.

REPAS ÉTOILÉ À LA MAISON DE RETRAITE

Les 72 pensionnaires de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Les Monts Argentés ont eu le plaisir de déguster un succulent repas de fête, le 18 décembre. C'est la 3^e année que l'équipe du Centre communal d'action sociale a mis en place cet événement. C'est le chef triplement étoilé, Emmanuel Renaut, qui a confié cette mission à une partie de sa brigade pour régaler les convives du CCAS. Au menu de cet appétissant : crèmeux foie gras champignons, saumon fumé par leurs soins crème citronnée, salmi de volaille aux champignons gratin des capucins et un noisette crème café.



RETOUR SUR LA FIN DE L'ANNÉE...



ILLUMINATION DU SAPIN



MEGÈVE FÊTE L'HIVER



SOIRÉE ZEN AU PALAIS



VILLAGE DE NOËL



LES PETITS PRINCES



MARCHE ROSE



CINÉ BALNÉO



EXPOSITION OLIVIER TOPS



SOIRÉE DU NOUVEL AN

INAUGURATIONS ET COMMÉMORATIONS

UNE MAISON DE RÉPIT POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS FAMILLES



Quand une personne souffre d'une maladie neurodégénérative, sa famille est souvent en première ligne pour l'aider. La Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN), propriétaire d'un chalet route du Villaret, planchait depuis 2011 sur un concept novateur : trouver dans un même lieu une prise en charge de la personne malade et un cadre où l'aidant peut se ressourcer.

Cette nouvelle structure, baptisée « MBO2, Centre de répit », a été inaugurée le 8 novembre en présence de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et des adjointes Jocelyne Cault et Édith Allard. « Nous sommes intervenus comme facilitateur, car le concept permet d'apporter un service innovant et peu répandu », souligne madame le maire. Le bâtiment « Les Grands Monts » accueille 24 chambres et propose tout le confort d'un hôtel mais aussi un accueil de jour pour les personnes en perte d'autonomie avec salles d'activités, de soin, espace Snoezelen.

Renseignements : tél. 04 50 78 53 55.

LES MÉDAILLÉS DU 11-NOVEMBRE

Le 99^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale a été célébré le samedi 11 novembre, avec une cérémonie place de l'église. Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, son homologue de Demi-Quartier Martine Périnet, et le lieutenant Delpouve, commandant la Communauté de brigades Megève Saint-Gervais, ont procédé à une remise de médailles à Georges Bougnoux, André Evrard et Émile Ligeon (Croix du combattant), Léon Ligeon, (porte-drapeau depuis 10 ans) et Lucien Allard, Serge Betheux, Max Chatron-Michaud, Jacques Durr et Max Gaidon (médaille du Djebel, échelon bronze), André Chatron-Michaud, Guy Grosset-Janin et Marcel Périnet-Marquet (argent) et Alain Siegel (vermeil).

CÉRÉMONIE POUR LES ANCIENS D'AFN

Mardi 5 décembre, en fin de journée, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, son homologue de Demi-Quartier Martine Périnet et Gilles Paget, président des anciens combattants ont procédé à un dépôt de gerbe lors d'une cérémonie place de l'église, devant le monument aux morts.



Ils commémoraient ainsi la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Après lecture des messages de l'Union française des anciens combattants et la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, la cérémonie s'est terminée au son de La Marseillaise.

DOMINIQUE DUNANT, CITOYEN D'HONNEUR

Catherine Jullien-Brèches et le conseil municipal ont honoré, vendredi 15 décembre, Dominique Dunant, en l'élevant au rang de citoyen d'honneur de la Commune pour son engagement envers la sauvegarde du patrimoine culturel local. Il a, grâce à la Fondation Connie et Maeva, dont il est administrateur, épaulé la Commune, en finançant généreusement la restauration des chapelles du Calvaire et le réaménagement du sentier, ainsi que les travaux de réfection de l'orgue, pièce mémorable et unique situé dans l'église Saint-Jean-Baptiste.



Une permanence
État Civil
est assurée le
samedi matin de 9h
à 12h à l'accueil de la
Mairie.

DE MI SEPTEMBRE À MI DÉCEMBRE

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 07/10

WILFRIED TRIBILLAC & FRANCE PERRIN

LE 07/10

MARC SIBUET & REGINA SEGRE-AMAR

LE 16/12

BAPTISTE ALCINA & ÉLÉONORE GRILLOT

LE 16/12

BENOIT RAOULT & CÉLINE CHILLET

LE 30/12

OLIVIER GAGNA & SOLÈNE GAUTHIER



LE 12/09 À SALLANCHES

FLORENT D'ALBERTO ALLARD

LE 15/09 À SALLANCHES

LEYLA BIYIKLI

LE 01/10 À SALLANCHES

YASSMINE LEMKAMAL

LE 11/10 À SALLANCHES

JULIA BURTIN

LE 10/11 À ANNEMASSE

CLARA MAGANA

LE 17/11 À SALLANCHES

SACHA JOGUET-RECCORDON

LE 25/12 À SALLANCHES

AUGUSTIN JULIAT



LE 11/09 À CHAMONIX-MONT-BLANC

CLAUDE DUBREUIL

LE 21/09 À MEGÈVE

MAURICE ESTHER BÉTEND

LE 23/09 À LYON 8^E

GÉRARD SOCQUET

LE 24/09 À MEGÈVE

BRUNO BACCHI

LE 06/10 À PASSY

JACQUES ALLARD

LE 07/10 À MEGÈVE

MARIE-ROSE LOISON

NÉE CHESNEL

LE 11/10 À DEMI-QUARTIER

SONIA CARMINATI

NÉE FUSTINONI

LE 11/10 À TOURS (37)

JACQUES VALENTIN

LE 12/10 À MEGÈVE

JEAN-MAURICE TROVA

LE 11/11 À PARIS 15^E

PATRICK ROUCHON

LE 16/11 À MEGÈVE

ROBERT VERLET

LE 17/11 À MEGÈVE

SIMONE MORAND

NÉE ARVIN-BÉROD

LE 18/11 À PASSY

EDMONDE MALACARNE

NÉE SEIGNEUR

LE 22/11 À SALLANCHES

FRANÇOIS MAURICE GROSSET-JANIN

LE 23/11 À MEGÈVE

EDOUARD SOCQUET-JUGLARD

LE 24/11 À PASSY

NICOLE PAYRAUD

NÉE SOCQUET-JUGLARD

LE 26/11 À PASSY

YVONNE PÉRINET

NÉE MORAND

LE 28/11 À LA TOUR (74)

GUY LECORDIER

LE 30/11 À CONTAMINE-SUR-ARVE

MARIE-PIERRE NOMDEDEU

NÉE TALIERCIO

LE 30/11 À MEGÈVE

MAURICE PARRA

LE 03/12 À RÉMINIAC (56)

JAMES CARTIER

LE 09/12 À SALLANCHES

GINETTE LEMOUËLLIC

NÉE VAUCOULEUR

MICHÈLE DELACHAT ET DIDIER SIMON À LA RETRAITE

Deux agents de la Commune, Michèle Delachat et Didier Simon, ont pris leur retraite après 30 ans dans les services communaux.

Michèle Delachat entre en 1988 comme recenseur au service paie de la collectivité. Elle intègre la fonction publique en 1991 et effectue ensuite toute sa carrière au pôle RH, où elle est en charge des paies et des absences.

Didier Simon commence sa carrière à la Commune en 1986. Après deux ans au service jardin et un an à la voirie, il intègre le service ordures ménagères pendant 13 ans, puis la police municipale pendant 5 ans. Sa carrière le mène ensuite au Cabinet, puis au service événementiel où il vient de terminer sa carrière.



VIE POLITIQUE

TRIBUNE D'EXPRESSION

UN ÉLAN RENOUVELÉ

OFFRE HÔTELIÈRE ET OFFICE DE TOURISME

En plus du magnifique « Four Seasons » au Planellet, plusieurs nouveaux hôtels ou assimilés ouvriront dans quelques mois. Les aménageurs seront soumis à une convention touristique pour encadrer les projets, les durées d'ouverture et surtout décourager, pendant 20 ans, la transformation de ces lits marchands en immobilier classique.

Pourquoi favoriser ce type d'investissement alors que l'on peut constater que des hôtels 4 et 5 étoiles sont fermés l'été ? Le conseil municipal précédent avait prévu l'implantation d'un hôtel 3 étoiles à proximité du Palais des Sports pour dynamiser les séjours d'oxygénation d'équipes sportives et avait travaillé avec des investisseurs sur plusieurs autres sites. La nouvelle municipalité souhaite un développement de l'activité congrès. Cela ne peut pas s'envisager sans la possibilité d'accueillir les congressistes en toutes saisons : une dynamique qui devrait profiter à tous les secteurs de l'économie Mègevanne.

Il nous apparaît donc que le rôle de l'office de tourisme sera primordial pour attirer une nouvelle clientèle sans faire fuir celle qui nous est fidèle : un travail de grande expertise, tout en finesse et sincérité. Soyons fiers de Megève mais restons humbles, nos concurrents ont aussi beaucoup d'atouts.

Tous nos vœux pour 2018 !

SYLVIANE GROSSET-JANIN,
FRANÇOIS RUGGERI, PIERRETTE MORAND,
LIONEL BURILLE, MICHELINE CARPANO

elanrenouvele2014@gmail.com

Décembre 2017

PRIORITÉ MÈGÈVE

CHERS AMIS MÈGEVANS,

Permettez-moi, au nom de Priorité Megève, de vous souhaiter le meilleur pour cette année 2018. En ce qui nous concerne, nos bonnes résolutions sont toutes tournées vers notre engagement pour cette commune si chère à nos cœurs et vers vous et vos préoccupations.

Les problèmes sont nombreux et les solutions possibles. Nous restons plus que jamais à votre écoute, n'hésitez pas à nous interroger.

Bien à vous,

DENIS WORMS

Décembre 2017

VOS DÉMARCHES

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE GOURMETS-BAGS



Le Sitom des Vallées du Mont-Blanc qui assure le traitement des déchets pour le Pays du Mont-Blanc met en place des Gourmet-Bags (Doggy-bag à la française) pour les restaurateurs. Ces boîtes sont mises à disposition

des clients pour qu'ils emportent leurs restes d'assiette. Ceux-ci sont déposés dans le Gourmet-Bag par le client à sa table, sans retour d'assiette en cuisine. Selon la réglementation, le restaurateur n'est plus responsable du plat dès qu'il est dans la boîte.

Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez contacter le 04 50 78 10 48 ou animation@sitom.fr et un rendez-vous sera fixé pour définir vos besoins et vous remettre les boîtes.

LES HUILES ALIMENTAIRES COLLECTÉES GRATUITEMENT

Le Sitom Vallées du Mont-Blanc organise des collectes gratuites d'huiles alimentaires. Il suffit de contacter l'une des sociétés proposant ce service. Ils mettront des fûts, allant de 30 à 1000 litres, à disposition des professionnels. Le jour de collecte est déterminé en envoyant un e-mail aux représentants de la société, qui s'engage à venir dans la semaine. Les huiles alimentaires sont ensuite revalorisées en bio-carburant ou rejoindront une filière de méthanisation. À noter : dans le cadre de la loi Grenelle II, il est obligatoire pour les restaurateurs de mettre en place une collecte et un traitement de leurs huiles, dès lors qu'ils en utilisent 60 litres par an.

Renseignements :
Trialp, 04 79 96 41 05, contact@trialp.com
ou Tri Vallées, 04 79 37 97 96, tri-vallees.com

RENOUVELER VOTRE PASS SCOLAIRE POUR SKIER

Cette année encore, les jeunes scolarisés au Pays du Mont-Blanc et âgés de moins de 19 ans peuvent bénéficier du Pass Scolaire. Il donne accès aux domaines skiables des 10 communes du Pays du Mont-Blanc, mais également à ceux de la vallée de Chamonix, de La Giettaz et de Flumet. La Commune de Megève s'engage financièrement, via la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, pour que le Pass scolaire reste accessible aux familles. Ainsi, il coûte cette année 99 € et est valable hiver comme été. N'hésitez pas à anticiper : le pass ne sera plus délivré le week-end et pendant les vacances scolaires.

Renseignements : Mairie de Megève, tél. : 04 50 93 29 29.

DÉCLARER SON ASSOCIATION

La procédure pour déclarer une nouvelle association, un changement dans la constitution de son bureau, de ses statuts ou sa dissolution a évolué. Auparavant, cela était géré par la sous-préfecture qui envoyait ensuite le double des documents au pôle Citoyenneté de la Commune. Désormais, tout passe par la préfecture, qui n'envoie plus ces informations à la mairie. Si vous créez une association, en modifiez les statuts, le bureau, le siège ou si vous l'avez dissoute, il est important d'apporter un double des documents fournis à la préfecture au pôle Citoyenneté de la Commune afin qu'il garde une liste des associations locales à jour.

Renseignements : pôle Citoyenneté, 04 50 93 29 29.

À NOTER !

NOUVELLES LIMITES D'AGGLOMÉRATION

Depuis le printemps, de nouvelles limites d'agglomération sont en place à Megève, en raison de l'évolution des zones urbanisées. L'agglomération, au sens du code de la route, est un espace sur lequel sont regroupés des immeubles bâtis rapprochés, dont l'entrée et la sortie sont signalés par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui la traverse ou qui la borde. Au total, trois zones d'agglomération ont été créées : « Megève », « Le Mont d'Arbois » et « Le Maz ». Pour cette dernière, il s'agit d'une nouvelle zone, intégrant le village du Maz et une petite partie du village du Tour. Ces zones sont soumises à des règles de conduite, de police ou d'urbanisme particulières. La vitesse y est limitée à 50 km/h, sauf cas particulier de zone 30km/h.

INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1, place de l'Église

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Tél. 04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr

• PERMANENCE ÉTAT CIVIL

Le samedi : 9h - 12h

• URBANISME

Lundi au vendredi : 9h - 12h

CCAS

RDC de la Mairie

Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14

ccas@megève.fr

LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale

Tél. 04 50 91 09 09

EDF

Route du Crêt

Tél. 09 69 32 15 15

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi

8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15

Tél. 04 50 91 40 12



URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale

Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

• OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)

ou 04 50 91 28 10

Fermeture le mercredi en intersaison

POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses

médicales, infirmiers, pédicures-podologues,

psychologue clinicienne & diététicienne)

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais



EN LIGNE

MEGEVE.FR / MEGEVE.COM

• FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"

megève.fr/mairie/nouveaux-arrivants

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX

megève.fr/mairie/arretes-municipaux

• CARTE DE RÉSIDENT

megève.fr/index.php/mairie/demarches-

administratives/demande-carte-resident

ou renseignements en Mairie.



LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 3631



MARCHÉ

Tous les vendredis matins.



WIFI GRATUIT

Mairie, médiathèque, gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, parking Le Palais, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

RETIREZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT DIRECTEMENT AU WIFI.



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Le transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Facilibus évolue et devient Montenbus. Ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes... Il vise à simplifier les déplacements sur le territoire et fonctionne toute l'année, du lundi au samedi sauf les jours fériés, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h. Pour réserver votre trajet : 0 800 2013 74 ou sur montenbus.fr (jusqu'à 2 heures avant le départ).

#MEGÈVEMOMENTS



RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



ET SUR MEGEVE.FR



FÉVRIER

Du 2 au 4 février : FIS Master
Le 3 février : Course de ski du Jumping
Le 3 février : Welcome to Megève
Le 6 février : FIS hommes
Le 9 février : Soirée zen à la balnéo
Le 10 février : Welcome to Megève
Le 13 février : Jeux de plume
Le 13 février : Hockey pour tous
Le 14 février : Soirée givrée
Le 17 février : Welcome to Megève
Le 17 février : Match HC Mont-Blanc - Caen
Du 17 au 18 février : Tournoi des 6 Stations
Le 20 février : Hockey pour tous
Le 21 février : Nordic SkierCross
Le 21 février : Soirée Givrée
Le 23 février : ESF fête ses étoiles

Le 24 février : Welcome to Megève
Le 25 février : L'OHM en concert
Le 27 février : Hockey pour tous
Le 28 février : Soirée Givrée

MARS

Le 1^{er} mars : Conférence Gianadda
Du 2 au 4 mars : Salon Talents de femmes
Le 2 mars : ESF fête ses étoiles
Le 3 mars : Welcome to Megève
Le 6 mars : Hockey pour tous
Le 7 mars : Soirée givrée
Le 10 mars : Welcome to Megève
Du 14 au 18 mars : Finale coupe du monde de Ski Cross et de Ski de bosses
Du 30 mars au 1^{er} avril : Festival international Jazz à Megève

MARCHÉ
DES
PRODUCTEURS LOCAUX

04/02, 11/02, 18/02,
25/02, 04/03, 11/03,
18/03, 25/03, 01/04 &
15/04

LES
APRÈS-MIDI
BLEUS

29/01, 12/02, 26/02,
12/03, 26/03, 09/04,
24/04 & 14/05

PROCHAINS
CONSEILS
MUNICIPAUX

23/01,
27/02
& 27/03

HEURE DU CONTE
À 17H LES MERCREDIS
31/01, 14/02, 21/02,
28/02, 07/03 & 21/03

BÉBÉS LECTEURS
10/02, 17/03 & 07/04

DU 30 MARS AU 1^{ER} AVRIL RETROUVEZ

GREGORY PORTER | NORAH JONES | MARCUS MILLER

POUR LE FESTIVAL INTERNATIONAL JAZZ À MEGÈVE

RÉSERVEZ VOS PLACES SUR JAZZAMEGEVE.COM (OU DIRECTEMENT À L'OFFICE DE TOURISME

